

Journées Santé au Travail dans le BTP - Limoges 27, 28 et 29 mai 2015

Facteurs favorisant l'incapacité prolongée au travail des travailleurs lombalgiques

Dr Audrey Petit

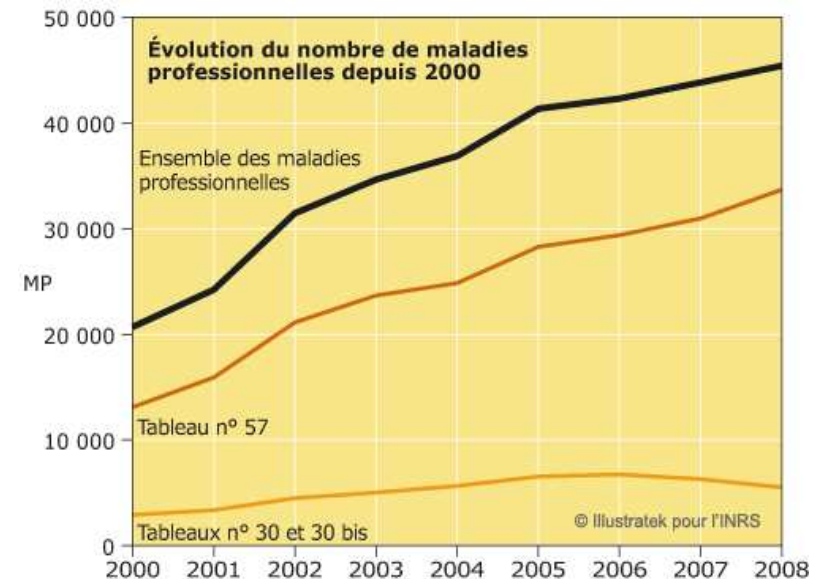
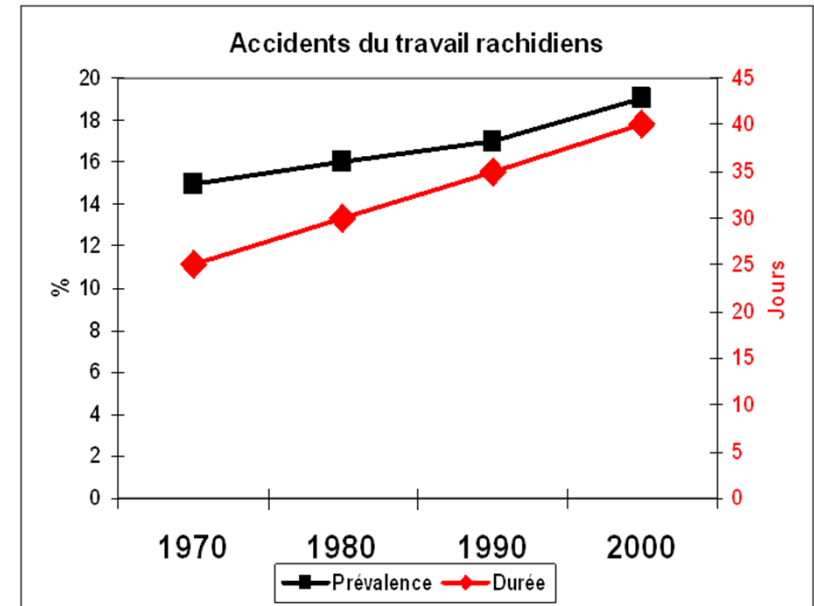
Centre de consultations de pathologie professionnelle et de santé au travail, CHU Angers
Laboratoire d'Ergonomie et d'Epidémiologie en Santé et Travail (LEEST),
LUNAM, Faculté de médecine d'Angers, France

Impact socioprofessionnel

- **La lombalgie, un problème majeur de santé au travail**
 - forte prévalence
 - incapacité fonctionnelle
- **1^{ère} cause de morbi-mortalité ostéo-articulaire au travail**
 - 85 % des travailleurs
 - 50 à 60 % récurrence douloureuse dans l'année
- **1^{ère} cause d'inaptitude au travail avant 45 ans**
 - 12 à 15 % recours à l'arrêt de travail
 - 10 % douleur chronique / incapacité au travail prolongée

Sinistralité en entreprise

- **1^{ère} cause d'AT avec arrêt**
 - 1^{ère} cause d'AT avec IPP
- **3^{ème} rang des MPI**
 - 3 351 nouvelles MPI / an
 - 160 M d'euros / an
 - arrêt = 340 j. en moyenne
- **32 M de jours de travail perdues /an**



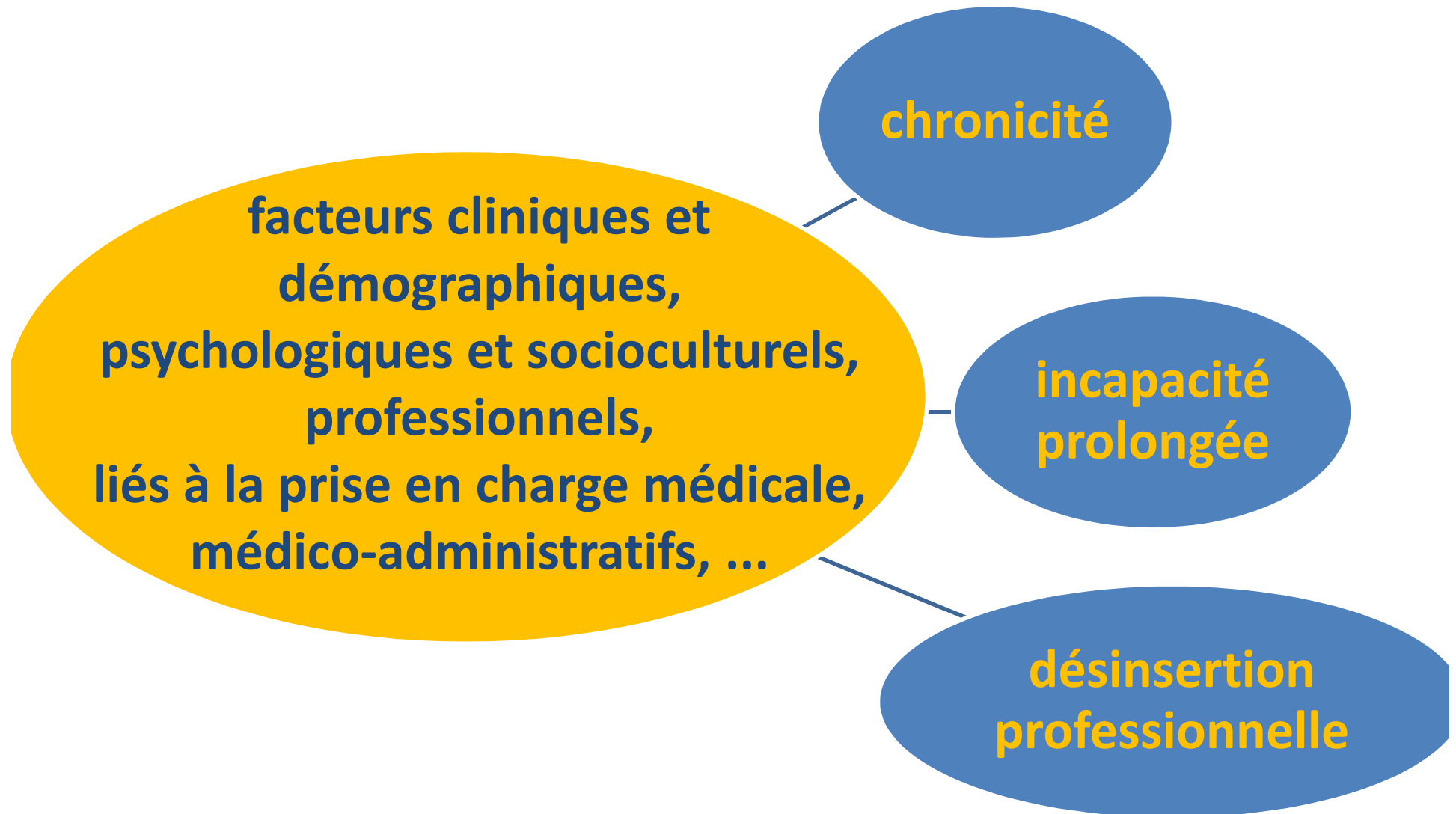
Lombalgie et activité professionnelle

- **Evolution du monde du travail**
- **Vieillesse structurelle de la population active**
- **Fragilisation de l'opérateur :**
 - Souffrance au quotidien
 - Absentéisme important
 - Perte de revenus
 - Perte de chance de promotion professionnelle
 - Risque de chômage et d'exclusion professionnelle

Paradigme de l'incapacité prolongée

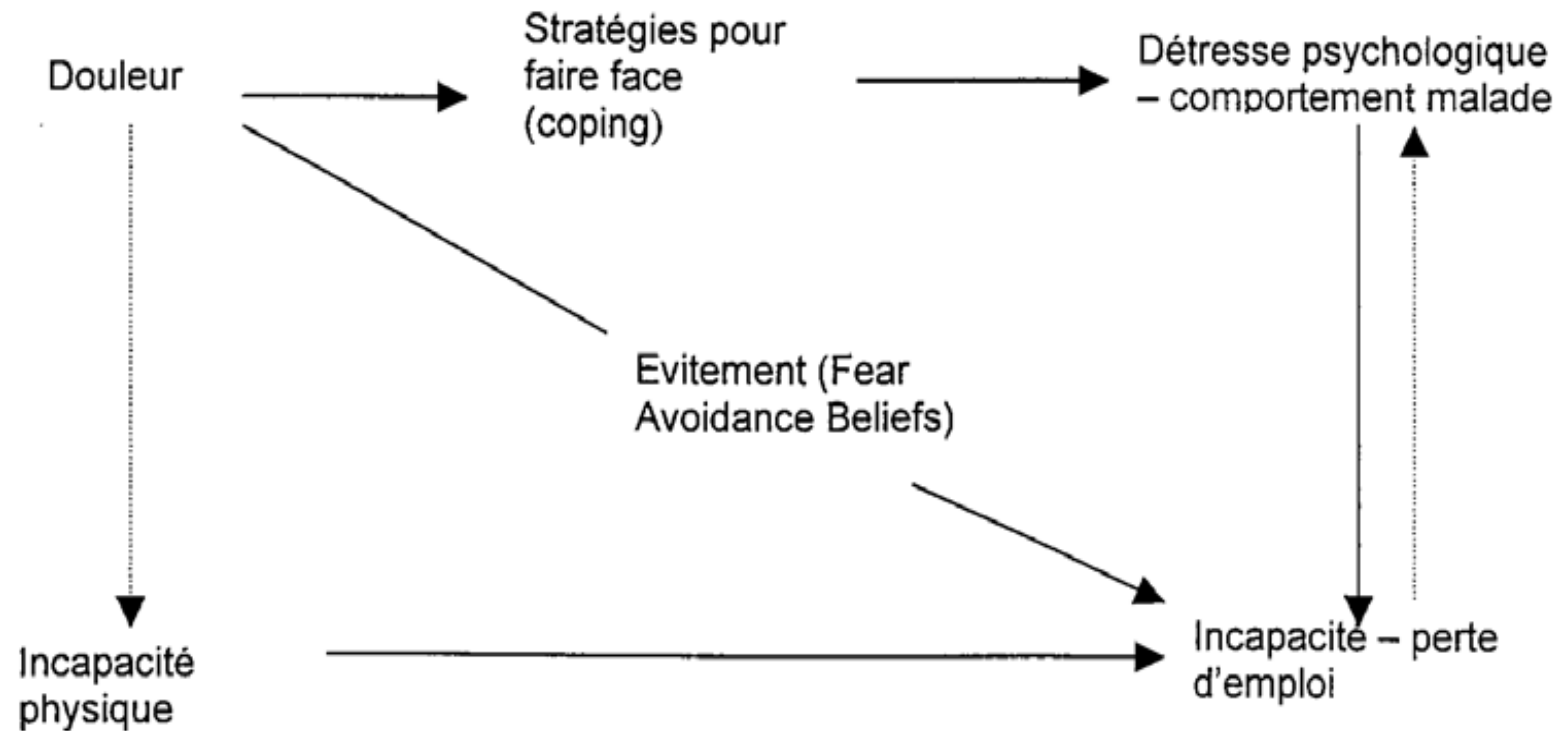
- Plus l'incapacité se prolonge, plus le risque qu'un travailleur ne reprenne jamais le travail augmente...
- A l'échelle individuelle :
 - manque de motivation
 - **perte du « sentiment d'efficacité personnelle » +++**
- A l'échelle de l'entreprise
 - le travail prend du retard
 - les collègues prennent la relève
 - une personne est embauchée

Concept biopsychosocial et professionnel de la lombalgie



Douleur chronique et incapacité

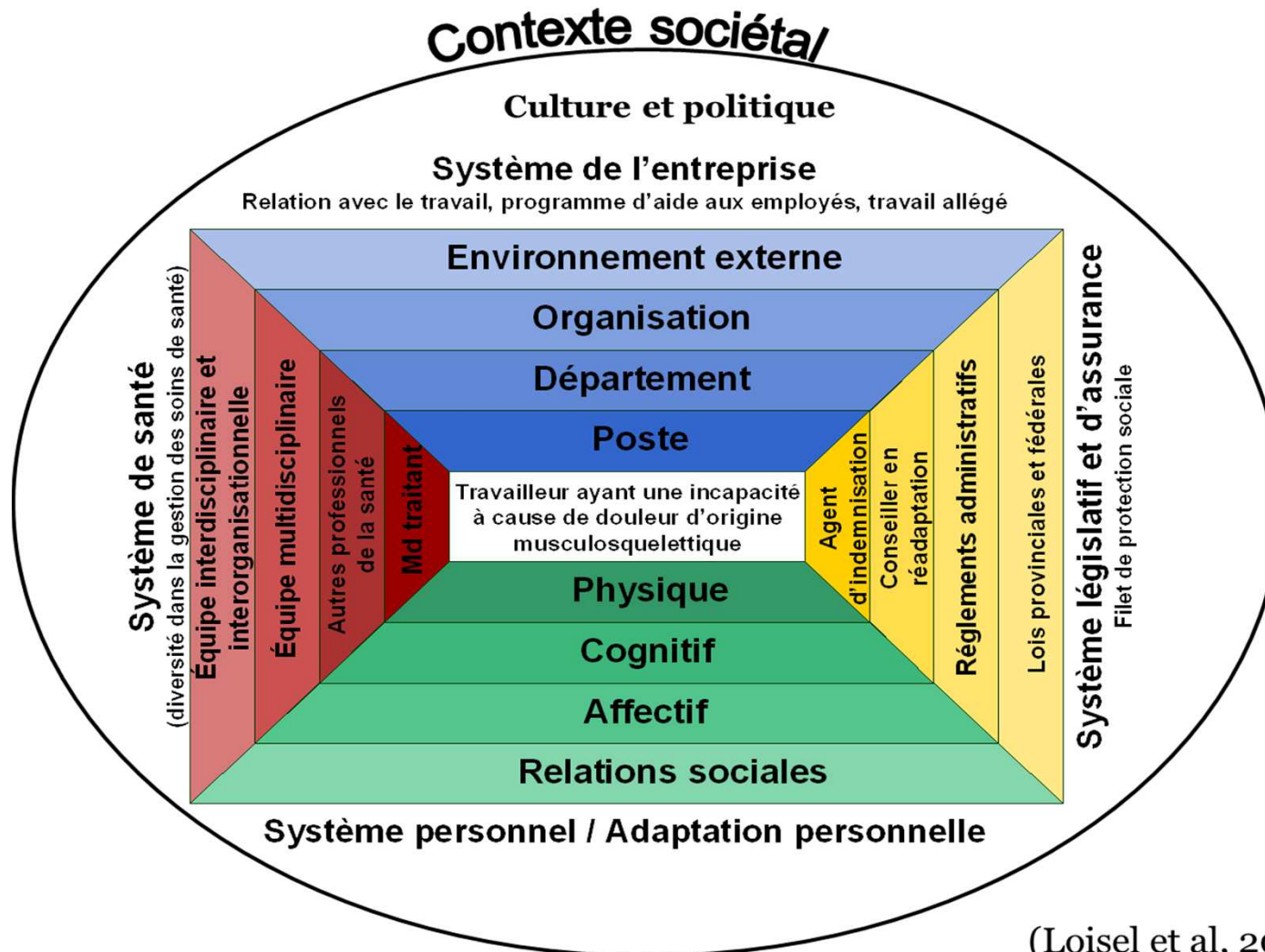
- Douleur chronique : persistance des symptômes
- Incapacité prolongée : impossibilité de travailler



(Waddell et al, 1993)

Incapacité prolongée au travail

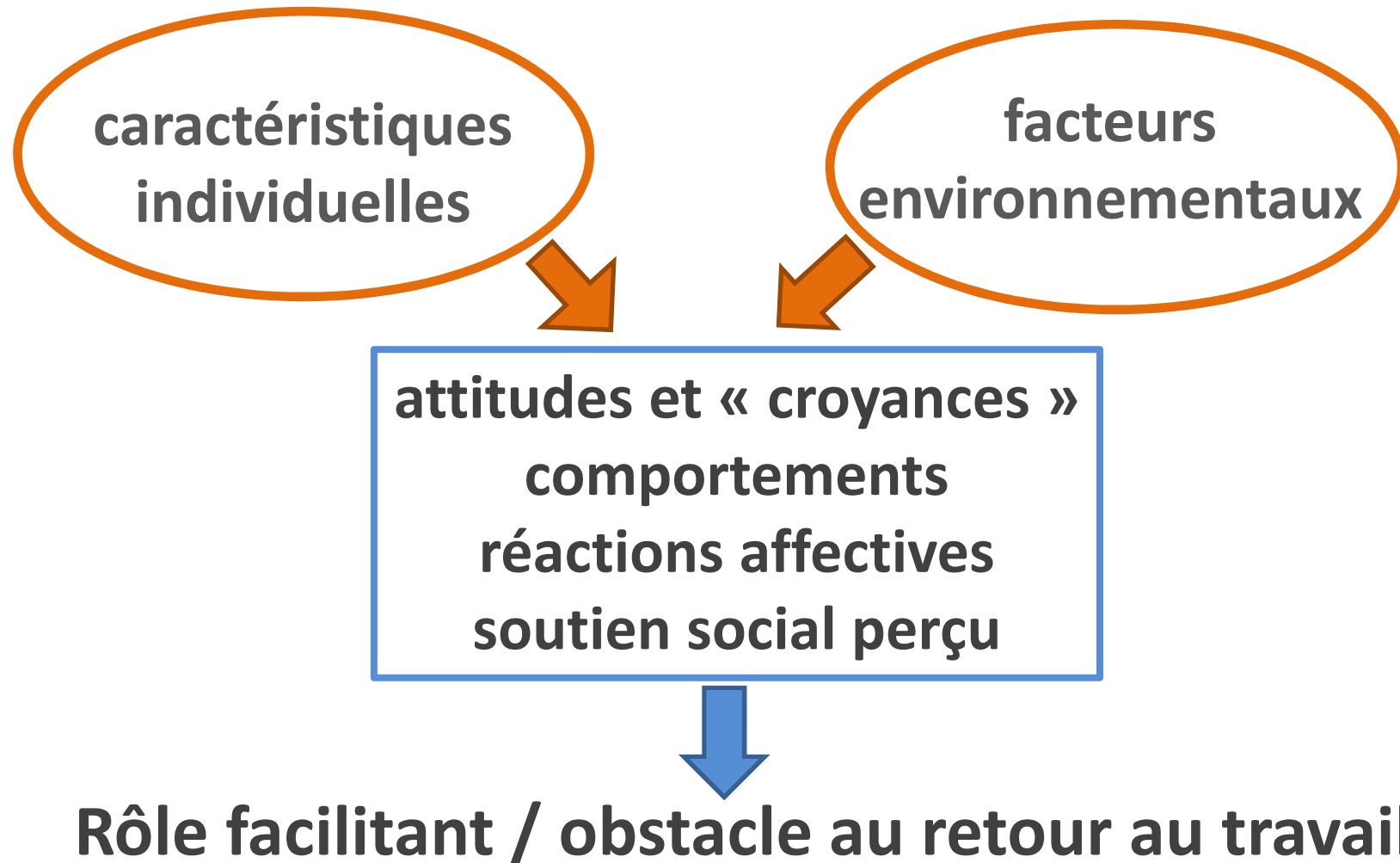
Phénomène complexe, multifactoriel, biopsychosocial



(Loisel et al, 2005)

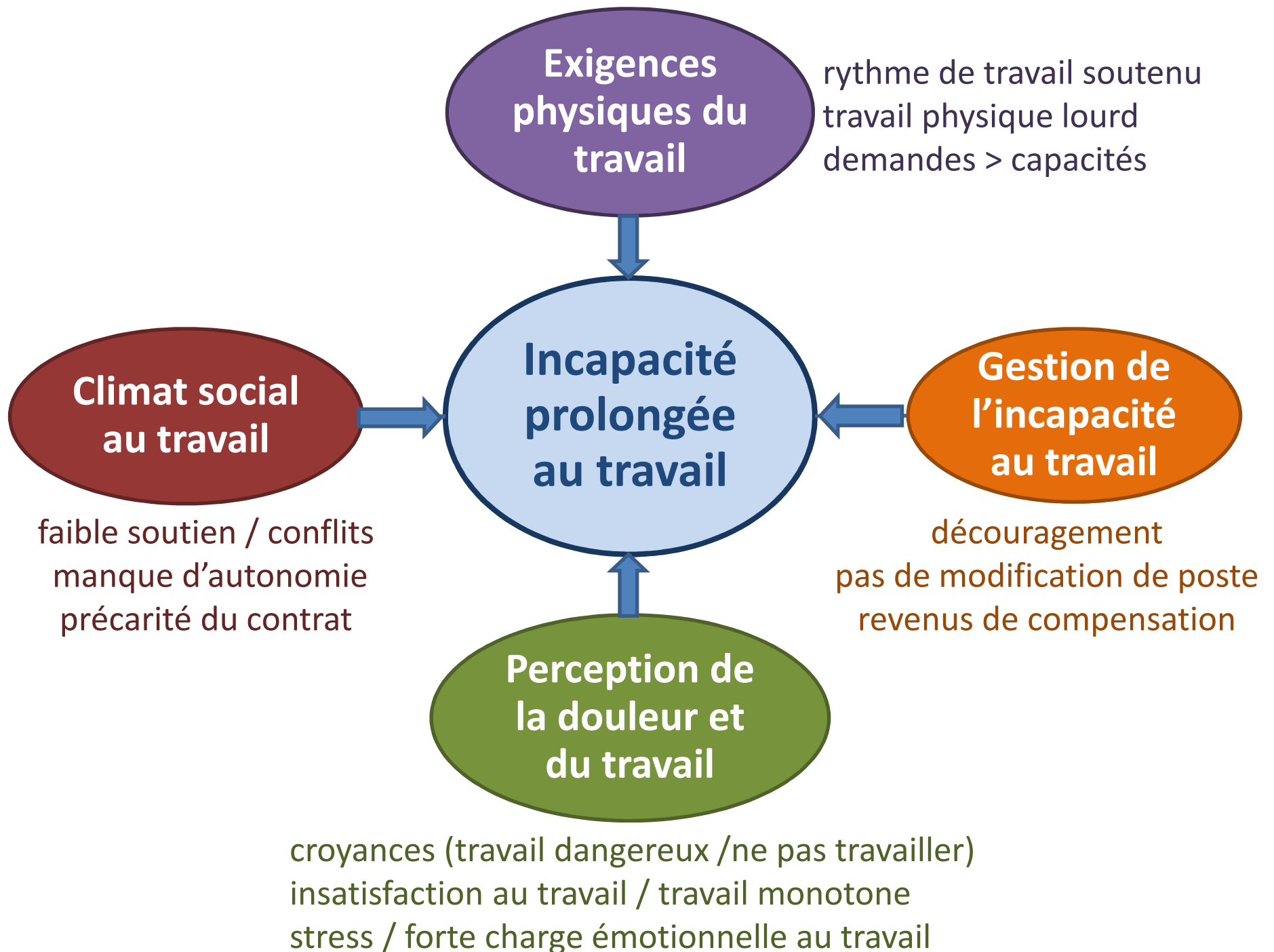
Déterminants psychosociaux

+++ prédictifs de l'incapacité prolongée






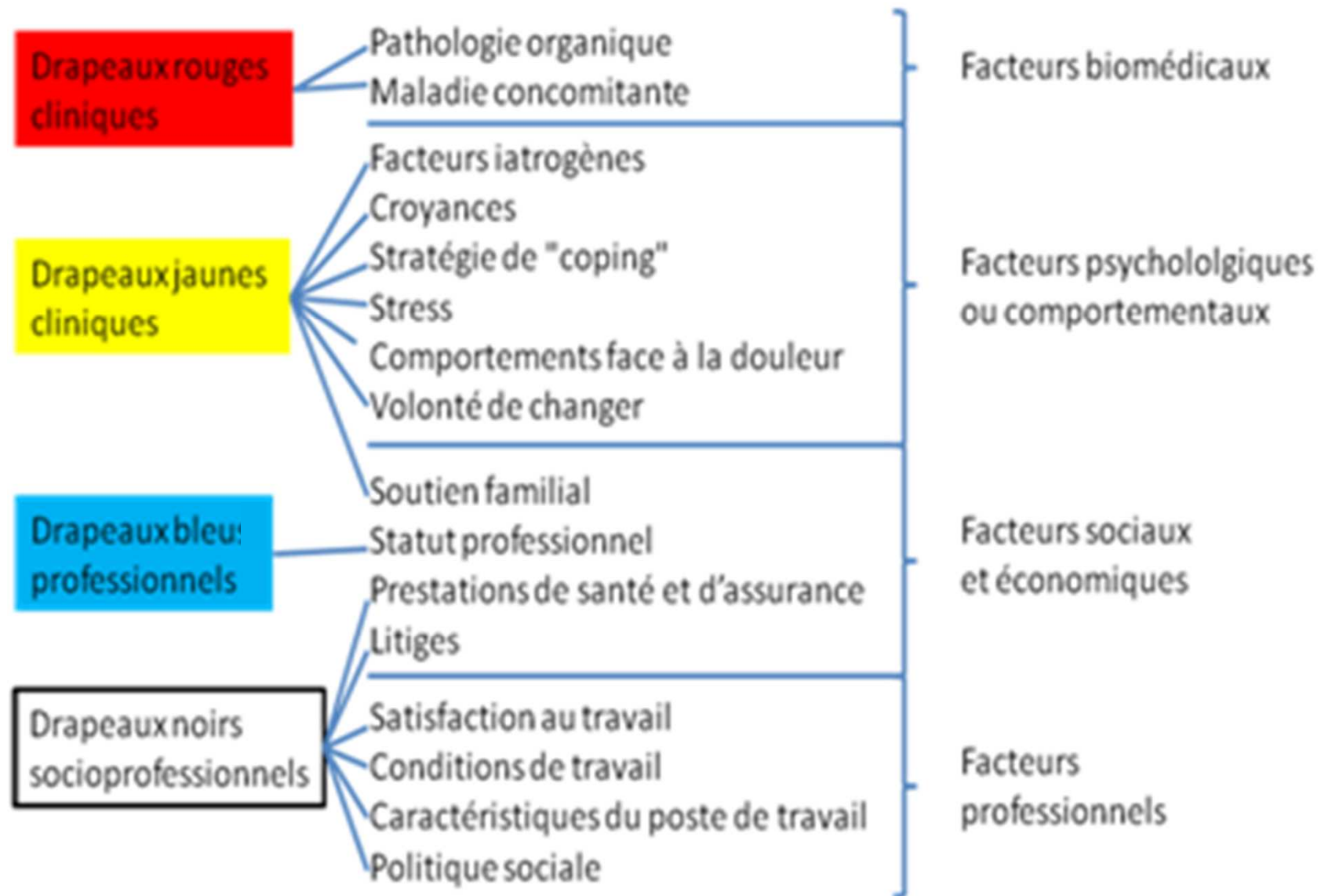
Déterminants professionnels

- **Echelle individuelle : problématique singulière liée à la situation de travail**
 - « effet travailleurs sains »
 - aménagement de l'employeur
 - entraide des collègues
- **Echelle de la population : système de reconnaissance et compensation de l'incapacité**
 - facilite le retour au travail
 - conflits médico-légaux



Systeme des drapeaux

- **Évaluation des facteurs pronostiques de :**
 - passage à la chronicité,
 - incapacité prolongée,
 - retard au retour au travail
- **Évaluation multidimensionnelle des facteurs :**
 - psycho-sociaux : drapeaux jaunes 
 - socioprofessionnels : drapeaux bleu et noirs  



(d'après Kendall, 1997, Shaw, 2009 et Nicholas, 2011)

Drapeaux Bleu

- **Représentations perçues du travail et de l'environnement de travail par le travailleur :**
 - la charge physique élevée de travail**
 - la forte demande au travail et faible contrôle sur le travail*
 - le manque de capacité à modifier son travail*
 - le manque de soutien social*
 - la pression temporelle ressentie*
 - l'absence de satisfaction au travail*
 - le stress au travail*
 - l'espoir de reprise du travail
 - la peur de la rechute



*auto-questionnaire de Karasek ; **échelle subjective d'évaluation de l'effort de Borg

Drapeaux noirs

- **Politique de l'entreprise, du système de soins et d'assurance :**
 - politique de l'employeur empêchant la réintégration progressive ou le changement de poste
 - insécurité financière
 - critères du système de compensation
 - incitatifs financiers
 - manque de contact avec le milieu de travail
 - durée de l'arrêt maladie.



Situations de désinsertion professionnelle

Déterminants personnels

- faible niveau d'études / absence de formation
- précarité de l'emploi / chômage répété ou prolongé
- « sentiment d'efficacité personnelle » / démotivation
- valeur +/- grande accordée au travail

Déterminants professionnels

- travail physique lourd / contraintes biomécaniques
- faibles possibilités d'aménagement / faible contrôle
- contexte psychosocial défavorable

Déterminants sociétaux

- niveaux des revenus familiaux
- système d'indemnisation par l'Assurance maladie

Recommandations pour la pratique professionnelle - octobre 2013

Surveillance médico-professionnelle du risque rachidien chez les travailleurs exposés à des manipulations de charges



En collaboration avec :

Institut national de recherche et de sécurité (INRS)

Section rachis de la Société française de rhumatologie (SFR)

Institut national de santé et de la recherche médicale (INSERM)

Service de Santé au Travail et éducation à la santé (STES), Université de Liège

Surveillance périodique / à la demande du travailleur lombalgique

Il est recommandé de :

- **évaluer le retentissement professionnel** de la lombalgie ;
- **apprécier, avec le travailleur, les risques pour sa santé** en tenant compte de l'évaluation des risques de la situation de travail, des adaptations potentielles et du contexte médico-socioprofessionnel.



Afin de déterminer, avec le travailleur, s'il y a lieu :

- de préconiser un aménagement de la situation de travail et/ou des restrictions médicales d'aptitude ;
- d'orienter vers le médecin traitant ;
- de modifier le suivi médico-professionnel.

Surveillance périodique / à la demande en cas de lombalgie persistante ou récidivante

Il est recommandé d'évaluer les facteurs pronostiques, à savoir les facteurs :

- **psychologiques et comportementaux** (« drapeaux jaunes ») susceptibles d'influencer le passage vers la chronicité ;
- **socio-économiques et professionnels** (drapeaux « bleus » et « noirs ») susceptibles d'influencer l'incapacité prolongée et de retarder le retour au travail.

Cette évaluation peut nécessiter plusieurs consultations / entretiens dans les cas complexes.

Examen de pré-reprise ou de reprise du travailleur lombalgique en arrêt de travail prolongé ou répété

Problématique : évaluer la capacité du travailleur à reprendre son poste de travail sans risque pour sa santé, en tenant compte du contexte socio-professionnel.

- ***Il est recommandé de*** s'assurer que le travailleur lombalgique en arrêt prolongé ou répété ait été **informé de la possibilité de bénéficier d'une ou plusieurs consultation(s) médicale(s) de pré-reprise.**
- **La visite de pré reprise doit être planifiée suffisamment en amont** de la date prévue de la reprise afin de mettre en œuvre les démarches nécessaires avant la reprise effective du travail.
- **Plusieurs visites de pré reprise** peuvent être nécessaires.

Examen de pré-reprise ou de reprise du travailleur lombalgique en arrêt de travail prolongé ou répété

Il est recommandé de :

- évaluer la **situation médico-administrative et socioprofessionnelle** du salarié ;
- évaluer **la douleur, l'incapacité fonctionnelle et leur retentissement**
- évaluer les principaux **facteurs d'incapacité prolongée liés au travail**
 - **demande physique au travail**
 - **qualité des relations de travail et climat social**
 - **représentations et comportements liés à la douleur**
(adaptation, évitements)
 - **politique collective de l'incapacité de travail.**

Examen de pré-reprise ou de reprise du travailleur lombalgique en arrêt de travail prolongé ou répété

Il est recommandé de :

- situer l'épisode lombalgique actuel dans l'histoire professionnelle et **rechercher un éventuel facteur déclenchant ou aggravant**
- s'assurer que l'on dispose de **données actualisées sur la situation réelle de travail**
- estimer :
 - la **capacité du travailleur à reprendre** le travail
 - les **conditions de la reprise** en fonction du retentissement professionnel de la lombalgie évalué précédemment.

Examen de pré-reprise ou de reprise du travailleur lombalgique en arrêt de travail prolongé ou répété

Il est recommandé de faciliter la transition du travailleur du milieu de soins vers le milieu de travail :

- en l'incitant et en l'aidant à s'inscrire dans une dynamique de retour au travail
- en évaluant les exigences physiques perçues du poste de travail et le soutien social perçu par le travailleur
- en identifiant les principales difficultés liées au travail et les adaptations possibles du poste de travail



dans l'objectif de prévoir :

- une **période de transition pour la reprise** du travail, progressive et planifiée
- une **amélioration de sa capacité à gérer les symptômes** résiduels.

IV.4. Examen de pré-reprise ou de reprise du travailleur

lombalgique en arrêt de travail prolongé (> 4 semaines) ou répété

Principaux facteurs de risque d'incapacité prolongée liés au travail

Exigences physiques du travail	Rythme de travail soutenu Travail physique lourd Exigences physiques supérieures aux capacités
Climat social au travail	Soutien social Soutien hiérarchique Manque d'autonomie Contrat de travail de courte durée Conflits au travail Impossibilité de faire des pauses de sa propre initiative
Perceptions de la douleur et du travail	Insatisfaction au travail Travail monotone Stress au travail Croyance que le travail est dangereux Charge émotionnelle au travail Croyance qu'il vaudrait mieux ne pas travailler avec la douleur Peur de la rechute Faible espoir de reprise du travail
Gestion de l'incapacité au travail	Compensation financière / ATCD de compensation financière Plainte de découragement Retard à la déclaration d'accident Faible prise en charge médicale immédiate Impossibilité de modifier le poste Salaire de compensation important

IV.4. Examen de pré-reprise ou de reprise du travailleur lombalgique en arrêt de travail prolongé (> 4 semaines) ou répété

Outils validés d'évaluation	
<i>Paramètres évalués</i>	<i>Outils recommandés</i>
Douleur	Evaluation Visuelle Analogique (EVA) recommandé GRADE A
Facteurs d'incapacité prolongée en lien avec le travail	<p>Questionnaire OMPSQ version française</p> <ul style="list-style-type: none"> -Fréquence et intensité des épisodes douloureux -Capacité à gérer la douleur -Retentissement sur les activités quotidiennes et le sommeil -Vécu du travail (insatisfaction au travail: efforts / récompense / soutien) -Espoir de reprise du travail
<p>Incapacité fonctionnelle</p> <p>Retentissement de l'incapacité fonctionnelle</p>	<p>Tests physiques : pas de données permettant de les recommander dans le cadre du suivi médico-professionnel</p> <p>Questionnaire Roland-Morris (version française : EIFEL) : retentissement de la lombalgie sur les actes de la vie quotidienne</p> <p>Echelle de DALLAS (DRAD) retentissement de la lombalgie sur</p> <ul style="list-style-type: none"> -activités quotidiennes -activités professionnelles -vie sociale <p><i>Modalités de mise en œuvre par le médecin du travail non documentées</i></p>
Représentations du travailleur	<p>En cas d'arrêts de travail répétés ou prolongés > 4 semaines, il est recommandé d'aborder explicitement avec le travailleur concerné les représentations ou « croyances » quant au lien entre lombalgie et travail:</p> <p>Si approche par questionnaire : Sous-échelle FABQ-travail</p>